

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 5 février 2024
DÉLIBÉRATION n°2024-09

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 5 février 2024 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 janvier 2024.

Point de l'ordre du jour :

5.2. Propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 janvier 2024 – vie étudiante et conventions

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 janvier 2024,

Vu l'avis du comité social d'administration du 24 janvier 2024,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 7 décembre 2023 relatives à la vie étudiante ainsi que trois conventions.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation des propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 janvier 2024 relatives à la vie étudiante et concernant trois conventions conformément aux avis joints à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

- Sur la modification des statuts du service de santé universitaire :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 35	Abstentions : 1
Quorum : 18	Votants : 26
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 26
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 22
	Contre : 4

- Sur les autres points à l'ordre du jour :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DÉCOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 35	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 27
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 7	Votes exprimés : 27
Total des membres présents et représentés : 27	Majorité requise : 14
	Pour : 27
	Contre : 0

Pièces jointes :

- Avis et pièces de la commission de la formation et de la vie universitaire du 18 janvier 2024.

Fait à Tours,

Le Président de l'université

Arnaud GIACOMETTI